République Française
*****
Commune de WAVRANS SUR L'AA
*****

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du **15 octobre 2026** à 18h00
(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

L'an deux mille vingt-six, le 15 octobre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie sous la Présidence de M Julien DELANNOY, Maire.

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Maire
Présents : Julien DELANNOY, Camille GRARE, Bernard LEFEBVRE, Muriel LEFEBVRE HERMETZ, Philippe DUMONT, Yolande MILLAMON, Frédéric FICHAUX, Séverine FOUACHE (jusque 20h10), Sandrine DEBOOM, Marie DERAT, Alexandre VERSCHEURE.
Absents excusés : Agathe HUGUET, David RAIMOND, François SOUDANS
Absent : Olivier HENDRICK
Procurations : Agathe HUGUET à Marie DERAT, David RAIMOND à Julien DELANNOY, François SOUDANS à Yolande MILLAMON, Séverine FOUACHE à Muriel LEFEBVRE HERMETZ (à partir de 20h10)
Convocation : du 08 octobre 2026.
Secrétaire : Yolande MILLAMON
Invités : Michel THUILLIEZ, Nathalie T'KINT

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.
Mme Yolande MILLAMON est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Actualisation du diagnostic de l'Eglise
- Maitrise d'œuvre Travaux phase 3 Eglise
- Questions diverses

M le Maire demande à l'assemblée d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :
Demande de subvention FARDA – Eclairage bâtiments communaux
Le conseil municipal l'accepte à l'unanimité

M le Maire donne la parole à Michel THUILLIEZ, trésorier de la paroisse qui expose la nouvelle organisation du diocèse à compter du 01/09/2026.
Désormais la commune de Wavrans sur l'Aa ne fait plus partie de la paroisse Saint Jean Baptiste en pays Lumbrois mais de la paroisse Bienheureux Jean de Thérouanne subdivisé en 4 espaces missionnaires.
L'espace missionnaire de Lumbres comporte 32 communes (env. 22 100 habitants).
Des messes seront de nouveau célébrées dans les villages les samedis. La prochaine à Wavrans sur l'Aa aura lieu le 07 novembre 2026.

Actualisation du diagnostic de l'Eglise
Monsieur le Maire rappelle la délibération 2024/052 relative à la mise à jour du diagnostic de l'Eglise. Le diagnostic initial ayant été réalisé en juillet 2012.
La mise à jour nous a été rendu par Mme T Kint, Architecte du patrimoine, qui en présente le contenu à l'assemblée.
Suite au diagnostic initial, deux phases de travaux ont été réalisées à laquelle il faut ajouter l'assainissement intérieur et extérieur.

La prochaine phase de travaux de l'église concerne le Nef et l'avant porche. Néanmoins des travaux d'urgence s'avèrent nécessaire sur le haut de la tour et le baladoir.

La phase Nef, pour un montant HT de 511 654 €, comprend :
- Restauration des maçonneries de l'élévation Nord et de l'angle Nord-Ouest de l'avant porche.
- Restauration, renforcement et traitement de la charpente.
- Réfection des couvertures de la nef et de l'avant porche.
- Réfection de bacs en plomb sous les vitraux déjà restaurés.

La phase urgence de la tour, pour un montant HT de 181 085 €, comprend :
- Restauration des maçonneries des parties hautes des élévations de la tour.
- Dégradation de l'enduit ciment du baladoir.
- Sécurisation de garde-corps.
- Remise en étanchéité du baladoir.

Deux options sont présentées pour :
Option 1 restauration du dallage de la Nef : 55 195 € HT
Option 2 restauration des enduits intérieurs : 54 336 € HT

Frédéric FICHAUX s'interroge sur l'humidité en cause dans l'arrêt des travaux de la phase 2. L'édifice étant très ancien, il se demande pourquoi cette problématique n'arrive que maintenant.

Yolande MILLAMON souligne un montant de travaux très élevé pour la commune.
M le Maire souligne qu'un recours à un prêt bancaire sera nécessaire si le conseil décide la poursuite des travaux de l'église.
Camille GRARE souhaite proposer une estimation de financements des prêts et de la capacité de financements de la commune sur 20 ou 30 ans. La commission finances va se réunir prochainement.

M le Maire souligne qu'il sera important dans les années à venir de faire vivre l'église par des moments de partage ou des animations (concerts de noël, îlot fraicheur pour nos ainés, ...) toujours dans le respect de l'édifice mais pas obligatoirement lié au lieu de culte.
Mme T KINT affirme l'important de l'entretien et de l'utilisation d'un édifice dans sa conservation et son entretien.

Une synthèse des travaux réalisés à l'église avec leurs montants depuis le diagnostic de 2012 est présentée aux élus.

Sévérine FOUACHE quitte l'assemblée pour raison professionnelle à 20h10.

Maitrise d'œuvre Travaux Eglise phase 3
Il est nécessaire de programmer la nouvelle phase de travaux afin de pouvoir se positionner sur les éventuelles subventions. Cette programmation doit s'accompagner d'un suivi de maitrise d'œuvre.
M le Maire présente la proposition de Mme T'KINT pour un montant de 59 500 € HT.

M le Maire demande un vote à bulletin secret.
Nombre de votants : 14
Pour : 12 Contre : 2 Abstention : 0
A 12 voix Pour et 2 voix Contre, le conseil municipal décide la poursuite des travaux de l'église et le suivi MO par l'agence Nathalie TKINT. Il autorise M le Maire à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Demande de subvention FARDA – Eclairage bâtiments communaux

M le Maire expose que dans la poursuite des projets de rénovation d'éclairage visant à réaliser des économies d'énergie, il est nécessaire d'équiper les bâtiments communaux d'éclairage Led avec détecteur de présence à certains endroits.
Ce projet comporte également la remise aux normes du tableau électrique de la salle des associations.

Il présente le devis de de la société Sev Energies pour un montant de 11 991.60 € HT.
Il précise que ce projet est éligible à la subvention FARDA du Département.

Il présente le plan de financements prévisionnel ci-dessous :

Dépenses € HT		**Recettes € HT**	
Travaux éclairage	11 991.60 €	FARDA 20 %	2 398.32 €
		Fonds propres	9 593.28 €
Total	11 991.60 €	Total	11 991.60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel ci-dessus.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions y figurant et à signer tout document se rapportant à ces demandes.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe que Mme Brigitte HEUMEZ a été nommée déléguée de l'administration au sein de la commission de révision des listes électorales par la sous-préfecture de Saint-Omer.

Monsieur le Maire informe qu'en réunion d'adjoints a été validé le devis de Voix Active pour la Concertation citoyenne concernant le devenir de la médiathèque de Wavrans-sur-l'Aa et des services offerts par la mairie pour un montant de 3 325 € HT.
Cette action démarrera lors des 30 ans de la médiathèque qui se déroulera du 07 au 11/12/2026.
Une animation « La petite ferme dans la prairie » de Audamare et Compagnie pris en charge en partie par la CCPL aura lieu 11/12.

Le Rallye des coteaux de l'Aa organisé les 28 et 29 novembre 2026.
La commune de Wavrans sur l'Aa est concernée par le tracé le dimanche 29 novembre. La circulation sera interdite de 6h00 à 22h00 au niveau :

- Rue de Fourdebecques à Campagnette
- Rue du Fay
- Rue de la Haute Voie à Merck St Liévin

Les véhicules emprunteront également les :

- Rue de Fauquembergues / cité Renaissance
- Rue Bernard Chochoy (du N°1 à la rue de Fauquembergues)
- Rue de Campagnette / La ruelle / Rue du marais / Allée des pruniers

M le Maire informe que le nouveau CMJ a été élu le 03/10/2026 et le mini Maire, mini adjoint le 10/10/2026
En voici la composition :
Arthur ALLEAUME
Elise AVERLANT
Cyrielle BAY
Naëlle BILLAUT
Gabin COQUEMPOT
Jeanne COQUEMPOT
Axelle DELANNOY – Mini Adjointe
Jeanne DELBECQUE
Fleur FICHAUX MAFFIOLINI
Jean FICHAUX MAFFIOLINI
Aubin GRARE
Théa MARTEL – Mini Maire
Félix POUILLE
Jules SOUDFANS
Octave VASSEUR

M le Maire rappelle la journée Adap'AA de ce samedi 17/10/2026 relative à l'exercice du montage et démontage des batardeaux. Une dizaine d'habitations ont répondu favorablement.

Philippe DUMONT demande des nouvelles des fascines situées derrière chez lui.
Elles seront remises en état par le SmageAa cet hiver.

Bernard LEFEBVRE signale qu'un devis est en cours pour la réfection des nids de poule au goudron à chaud ainsi que pour les trottoirs de Fourdebecques et pour la remise en état de la rue du goutoir.

Il signale que les citernes à incendie de la commune ont été nettoyées et repeintes.

Yolande MILLAMON demande l'objet de la modification de carburant. M le Maire signale que les collectivités territoriales peuvent utiliser du gnr pour certains de leurs véhicules

Liste des délibérations examinées le 15/10/2026 :
2026/064 : Maitrise d'œuvre Travaux Eglise phase 3
2026/065 : Demande de subvention FARDA – Eclairage bâtiments communaux

La séance est close à 20h15

Le Maire,
Julien DELANNOY

La secrétaire de séance
Yolande MILLAMON